Association
Insertion
Éducation
Soins

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

3, place de la mairie
BP 60137
78196 Trappes Cedex

www.association-ies.fr

SOMMAIRE

I. RAPPORT MORAL

II. GOUVERNANCE et ORGANISATION

III. NOS ETABLISSEMENTS

IV. LE MOT DE LA DIRECTRICE GENERALE

V. RAPPORT D'ACTIVITES
- Gouvernance associative
- Bilan social -Etat des effectifs

VI. RAPPORT FINANCIER
- Synthèse
- Bilan et compte d'exploitation
- Résultats à affecter

VII. PROJETS ET PERSPECTIVES

VIII. ACTIONS DE COMMUNICATION

IX. NOS PARTENAIRES

Qui sommes nous

10 Etablissements et Services

153 professionnels à fin 2022

370 personnes accueillies dont 210 enfants et adolescents et 160 adultes.

90 Adhérents au 31/12/2022

Association Insertion Éducation Soins

RAPPORT MORAL

Comme pour l'ensemble du secteur médico-social, 2022 a été une année très particulière et très contrastée pour notre association, marquée par de belles concrétisations de projets, mais aussi par de véritables difficultés.

Mais tout d'abord, impossible de commencer ce rapport, sans se féliciter en 2022, de la quasi-disparition du COVID dans la vie des établissements, hors quelques résurgences très ponctuelles. C'était un retour à la vie normale attendu par tous et de manière encore plus cruciale par les personnes fragiles que nous accompagnons chaque jour.

En matière de gestion associative, l'année 2022 devait être l'année de négociations et de signature de notre premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) nous engageant sur 5 ans avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental des Yvelines. Les négociations, longues et parfois difficiles dans un contexte économique peu favorable, se sont étalées sur toute l'année et nous n'avons pu, enfin, signer ce contrat que très dernièrement, en avril 2023. Ce CPOM, que nous réclamions depuis 2018, définit les objectifs à atteindre en vue de toujours améliorer la qualité de service apportée à nos personnes accueillies enfants, adolescents et adultes, et, en contrepartie, nous alloue les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il doit nous permettre d'affiner notre stratégie de développement et de rendre encore plus efficace notre pilotage interne.

Même si nous l'aurions souhaité plus « généreux » financièrement, ce CPOM nous permet d'ores et déjà de pouvoir apporter un support administratif et technique plus conséquent aux 10 établissements de l'Association en autorisant le renforcement des services du Siège, avec le recrutement d'un poste de Direction administrative et financière et un poste de Direction des Relations humaines, ainsi qu'en autorisant une prise en charge partielle des loyers d'un potentiel déménagement du Siège dans des locaux plus grands et mieux adaptés à notre développement.

Sur un plan plus général, l'année 2022 s'est aussi caractérisée par de belles avancées pour le secteur comme par exemple :

- la finalisation d'un plan de transformation des ESAT fluidifiant les parcours professionnels des travailleurs adultes handicapés et élargissant l'étendue de leurs droits.
- ou la revalorisation des professionnels du médico-social dans le cadre du SEGUR de la Santé. Malheureusement, sur ce point, cela reste encore très imparfait avec toujours plus de 20% de nos personnels qui en demeurent exclus.

De notre côté, nous avons en 2022 concrétisé de beaux projets comme l'Unité Mobile (UMEAS) pour enfants et adolescents de Saint-Quentin-en-Yvelines aujourd'hui sans accompagnement, mais cela après près de 4 ans de négociations avec l'Agence Régionale de Santé, et nous avons été retenus par le Département pour notre projet Habitat inclusif pour 9 adultes en situation de handicap, celui-ci devrait être opérationnel avant la fin de l'année.
Nous avons aussi mis en place en avril et juillet 2022, sur les périodes de congés scolaires, un accueil d'enfants et adolescents permettant d'apporter un peu de répit pour les familles pendant ces périodes de fermeture des établissements.

L'exercice 2022 a confirmé notre solidité financière marquée par des résultats assez exceptionnels, mais dont il faut fortement relativiser les montants. En effet, comme cela sera détaillé dans le rapport financier du Trésorier, ces résultats ne sont dus essentiellement qu'à des facteurs très exceptionnels liés à la création de l'UMEAS et la restructuration concomitante de l'ITEP, ainsi qu'à des économies réalisées sur les charges de personnel du fait du nombre de postes vacants que nous ne sommes pas arrivés à pourvoir tout au long de l'année.

RAPPORT MORAL (Suite)

Ce dernier point est bien évidemment favorable pour les comptes, mais en contrepartie très inquiétant pour la qualité d'accompagnement que nous voulons apporter aux personnes en situation de handicap qui nous sont confiées. En effet, la crise d'attractivité des métiers du médico-social qui engendre une pénurie de professionnels qualifiés (infirmiers, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, etc.) nous inquiète tant les causes de cette crise sont multiples et profondes.

Tout d'abord, les conditions de travail dans le secteur du médico-social sont souvent difficiles. Les professionnels sont confrontés à des situations complexes et parfois stressantes avec la prise en charge des personnes en situation de handicap. Ensuite, les salaires demeurent inférieurs à ceux d'autres secteurs de la santé et le manque de reconnaissance, de valorisation et de visibilité de ces métiers est un facteur aggravant de cette crise.

Pour aller encore plus loin que les quelques mesures prises par le Gouvernement pour tenter de remédier à cette crise (campagnes de communication, programmes de formation, revalorisation salariale ...), l'Association agit au sein du collectif HANDI SOCIAL 78, qui regroupe les principales associations des Yvelines, pour maintenir la pression et continuer d'alerter sur les conséquences d'une telle crise qui constitue un enjeu majeur pour la société si l'on veut être en mesure de maintenir un accompagnement de qualité pour les plus fragiles que nous accueillons chaque jour.

Malgré ces difficultés, nous restons très mobilisés et pleins d'enthousiasme pour aller toujours plus loin dans nos actions en faveur des jeunes et adultes en situation de handicap et pour 2023, nous avons déjà de nombreux nouveaux projets en discussion.
Ainsi, nous travaillons à développer de nouvelles activités au sein de l'atelier sous-traitance à l'ESAT de la Mare Savin, nous avons un projet de création de nouvelles places adultes vieillissants au Service d'Accueil de Jour du Mérantais, sans oublier la poursuite de notre mobilisation auprès de l'ARS pour obtenir un agrément d'extension de 5 places autisme à l'IME du pré d'Orient et nos négociations pour ouvrir deux Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) pour adolescents, au collège Victor Hugo à La Celle-Saint-Cloud et au Lycée Henri Matisse à Trappes.

Des concrétisations ou des développements de nouveaux projets qui démontrent, malgré un contexte souvent difficile, le dynamisme permanent de notre Association. Nous pouvons, à ce titre, saluer les équipes professionnelles qui, chaque jour, démontrent leur engagement et leur dynamisme, pour porter les valeurs de l'AIES et maintenir une qualité d'accompagnement reconnue par tous.

Nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé en 2022 et de ce qui est déjà projeté sur 2023. Cela témoigne qu'il est indispensable, pour notre association, de ne pas rester immobile, et d'aller de l'avant.

Aujourd'hui, nous pouvons regarder l'avenir avec une relative confiance et sérénité. Toutefois, il ne faut pas relâcher nos efforts, car la tâche sera probablement encore très rude au cours des mois et des années à venir.
Heureusement, nous savons pouvoir compter sur nos professionnels et nos bénévoles du Conseil d'Administration et du Bureau pour maintenir l'Association au haut niveau de compétence, au service des plus fragiles, qui est le sien depuis déjà 55 ans.

José Lucas
Président

GOUVERNANCE et ORGANISATION

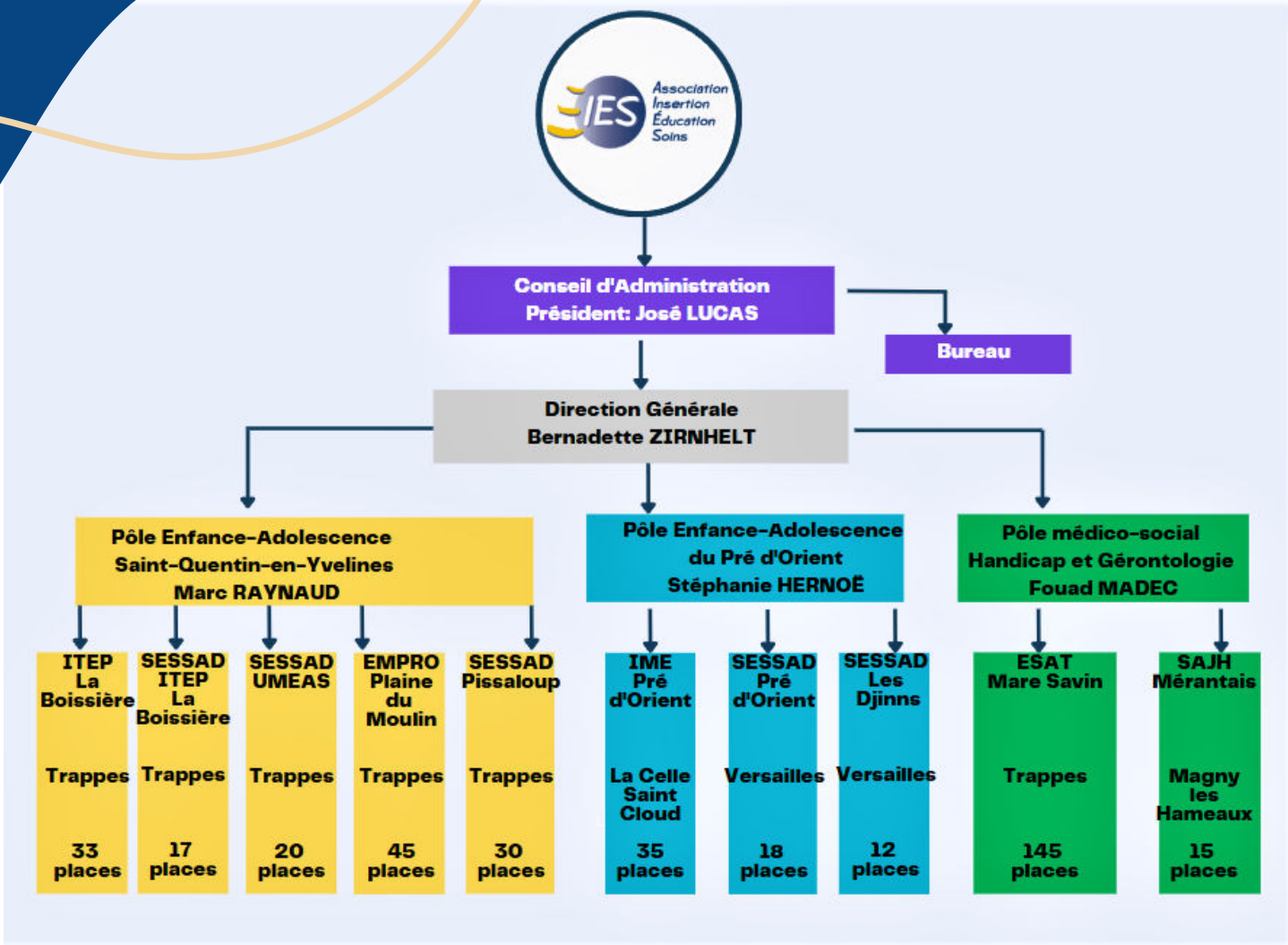

Créée en 1968, l'AIES est une association loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration composé de 15 à 21 membres et par un Bureau composé de 6 à 10 membres.

Membres de droit du Conseil d'administration:

- 3 représentants de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- 2 représentants de la ville de Trappes
- 2 représentants de la ville de La-Celle-Saint-Cloud

Membres élus du Conseil et du Bureau

Président: José LUCAS
Vice-Présidente: Béatrice JOUANNO
Vice-Présidente: Fabienne BOURGEOIS-GENESLAY
Secrétaire: Christian GALICHET
Trésorier: Pierre DERRIEN
Secrétaire-adjointe: Dominique BOUROUF-BASDEVANT
Trésorier-adjoint: Patrice PRENAT

Membre du Bureau: Philippe CAUZIT
Membre du Bureau: Jean-Louis DELCOURT

Autres Membres adhérents du Conseil d'administration

Nicole BETHUEL (Membre d'honneur)
Olivier BAILLEUL

Association Insertion Éducation Soins

www.association-ies.fr

LE MOT DE LA DIRECTRICE GENERALE

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS

TRANSFORMATION DE L'OFFRE

LOGIQUE DE PARCOURS

LA PERSONNE EN SITATION DE HANDICAP AU COEUR DE NOS ACTIONS

Le constat partagé par l'ensemble des organismes gestionnaires comme l'AIES et les autorités de contrôle que sont l'ARS DD78 et le Conseil départemental, sur l'état général du secteur médico-social dans le département est le suivant : Nous pouvons recenser sur le territoire des Yvelines près de 3800 personnes en situation de Handicap, environ 1300 enfants et 2500 adultes, sans solution d'accueil et d'accompagnement. Parallèlement à cela nous constatons également qu'environ 600 postes de professionnels du médico-social, tous niveaux de qualification confondus, restent à pourvoir dans notre département.

Notre association n'est malheureusement pas épargnée par ces difficultés de recrutement et de ne pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes d'admission au sein de nos établissements et services faute de places disponibles. Nous le déplorons fortement bien évidemment.

Néanmoins, il est essentiel au sein de l'AIES de saluer nos équipes de professionnels engagés, qui n'hésitent pas à s'impliquer pleinement afin que l'accompagnement, de tous les enfants, adolescents et adultes qui nous font confiance, puisse se faire qualitativement même si elles œuvrent parfois dans des conditions difficiles et compliquées au quotidien.

Nous devons cependant garder à l'esprit également, tous ceux qui ne bénéficient aujourd'hui d'aucun accompagnement et nous sommes responsables collectivement à trouver des solutions. La négociation de notre CPOM sur l'année 2022, avec sa signature en mai 2023, nous a permis de fixer un certain nombre d'objectifs sur les cinq années à venir pour l'AIES.

La transformation de l'offre médico-sociale demandée par les politiques publiques en faveur du handicap, fait partie intégrante de ces objectifs et intervient en effet dans une période de transitions et virages du secteur.

Le rapport Piveteau du 15 février 2022 explore le lien entre la revalorisation des métiers du secteur et le changement de paradigme qu'est la reconnaissance des droits des personnes accompagnées. Il préconise une profonde transformation des pratiques professionnelles au sein des établissements et services afin d'aborder au mieux le virage de transformation, impérativement inclusive, de l'offre médico-sociale.

Dès 2022 l'association IES a démarré ce travail de préparation à la transformation de nos établissements et services. La mise en œuvre de l'évolution du travail au sein de l'ESAT La Mare Savin dans son volet inclusif en milieu ordinaire, en réfléchissant à de nouveaux ateliers qui offriraient à plus de travailleurs cette possibilité, est une des étapes de cette année. Dans le secteur enfant et adolescent, la mise en place des plateformes et des dispositifs sont au cœur de la transformation des deux pôles. Cette transformation, qui veut faire évoluer la logique de places en une logique de parcours, est un véritable enjeu pour l'avenir de nos établissements et services.

Pour faire face à ces enjeux majeurs, une structuration solide de notre comité de direction est nécessaire, avec le soutien de l'ensemble des cadres intermédiaires, afin d'accompagner au mieux les équipes professionnelles dans cette logique d'évolution des pratiques, dans la transversalité, l'interdisciplinarité et le partenariat, tenant compte du contexte environnemental, socio-économique et politique du secteur médico-social.

Toutes ces transformations ne devront pas nous faire perdre de vue les besoins essentiels et spécifiques des personnes que nous accueillons tout en l'inscrivant dans l'ensemble des valeurs portées par notre association. Cela restera avant tout notre raison d'être au sein de l'AIES.

Bernadette Zirnhelt
Directrice Générale

RAPPORT D'ACTIVITES
(Gouvernance Associative)

Les activités de notre Association ont encore été très denses en 2022.

Ainsi, durant l'année, l'activité générale de la Vie Associative a été marquée par :
- 1 Assemblée Générale Ordinaire
- 1 Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des statuts de l'Association
- 3 réunions du Conseil d'Administration,
- 9 réunions du Bureau du Conseil d'Administration

Comme chaque année, le Conseil d'Administration et son Bureau ont examiné avec soin les points suivants :
- Suivi et contrôle mensuel des activités du Siège et des Établissements,
- Examen de tous les travaux liés au cadre budgétaire,
- Suivi et contrôle des projets d'extensions et de créations de structures nouvelles comme l'UMEAS ou le projet Habitat inclusif.

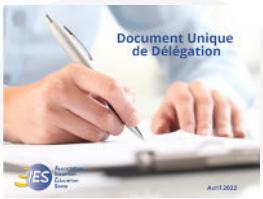

Outre, ce suivi classique des activités des établissements, les travaux du Bureau et du Conseil d'administration ont notamment porté sur :
- Une remise à jour du Document Unique de Délégation (DUD), document réglementaire qui précise les règles de délégations de pouvoirs entre les instances statutaires de l'Association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau du Conseil et Présidence), les membres de la direction générale et les cadres de direction des établissements et services.
- La rédaction d'une Charte de Bientraitance applicable au sein de l'Association et rappelant nos engagements et nos valeurs sur le respect des droits et libertés des usagers.
-- La redéfinition des règles de congés exceptionnels, jours de carence et harmonisation du taux de salaire ESAT pour les travailleurs de l'Etablissement.
- La publication du premier rapport de gouvernance de l'Association et la création de la newsletter trimestrielle à destination des familles et des adhérents.

Par ailleurs, le bureau a participé activement aux travaux préparatoires au CPOM, en prenant part aux nombreux Comités de pilotage et aux différents comités techniques (COTECH), ainsi qu'aux journées de formation sur l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

Ses représentants ont aussi participé aux 13 Conseils de la Vie Sociale (CVS) organisés par les établissements en 2022, ainsi qu'aux 8 journées portes ouvertes ou réunions familles.

La crise du recrutement dans le secteur du médico-social et comment, malgré cela, maintenir une qualité d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap, ont continué d'être en 2022 deux sujets cruciaux de réflexion pour les membres du Bureau.
Le Bureau s'est fortement mobilisé, dans le cadre du collectif « HANDI SOCIAL 78 », rapprochement opéré avec les autres associations du secteur dans les Yvelines, pour porter d'une voix commune, nos inquiétudes, nos ambitions et nos espoirs pour la défense des droits et des besoins d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Christian Galichet
Secrétaire

RAPPORT D'ACTIVITES
(Bilan social - Etat des effectifs)

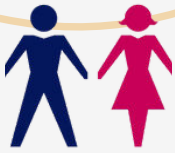

38 Hommes / 115 Femmes

Une très large majorité de femmes au sein des effectifs, en totale conformité avec les moyennes nationales sur le secteur.

153 salariés dont 2 CDD

Effectif en légère baisse par rapport à 2021 du fait des difficultés de recrutement.

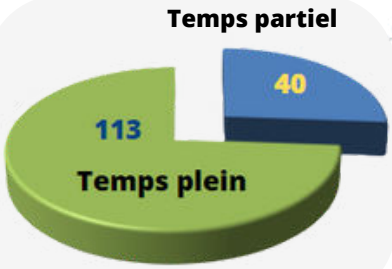

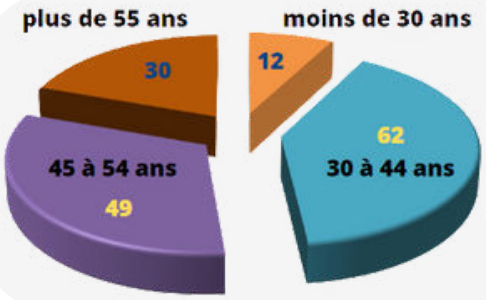

Un très léger vieillissement des équipes par rapport à 2021, mais l'équilibre entre jeunesse et expérience demeure parfait.

La forte représentation du personnel cadre a permis la création d'un collège cadre lors des élections de représentants des salariés de fin décembre 2022.

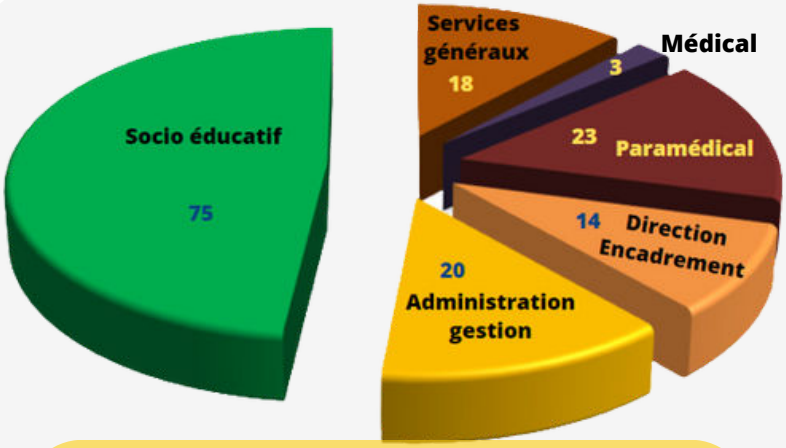

Près de la moitié des effectifs est toujours constituée d'éducateurs et de moniteurs

Effectifs par établissements.

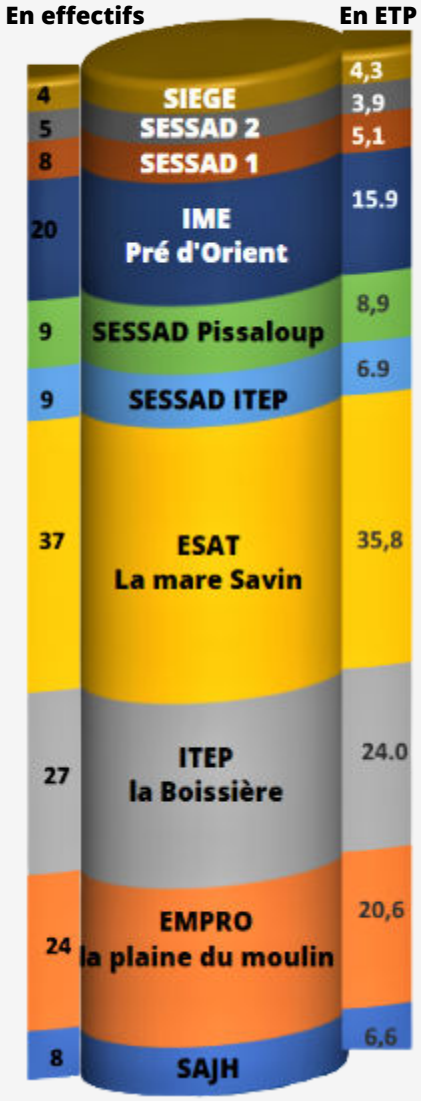

Compte tenu de la part significative de salariés à temps partiel dans les établissements, l'effectif global en ETP ressort à 132.09 à fin 2022.

Association Insertion Éducation Soins

www.association-ies.fr

RAPPORT D'ACTIVITES
(Bilan Social - suite)

Recrutements 2022 en forte baisse par rapport à 2021 (moins 30%)

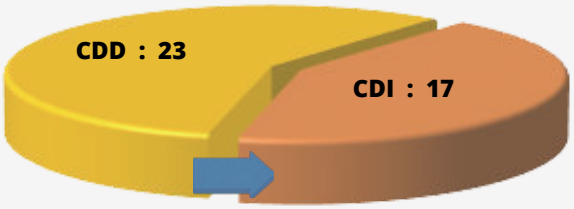

Conversion CDD en CDI : 5

Baisse du nombre global de départs de l'Association entre 2021 et 2022 (47 contre 53) mais un doublement des départs à l'initiative du salarié (16 contre 8)

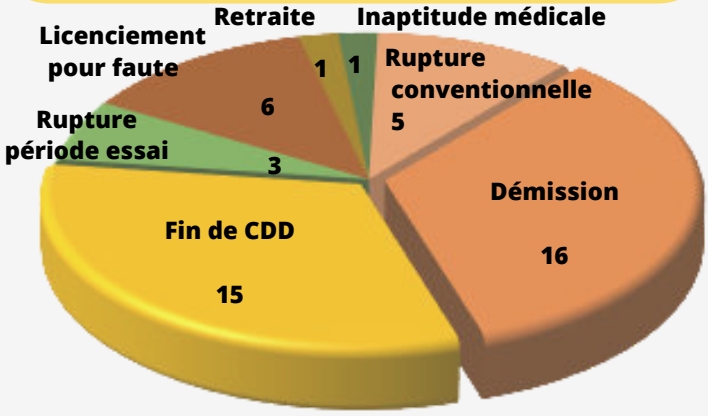

Le Turn over global 2022 s'établit à 27,38% soit encore plus d'un quart des effectifs, mais il est en constante réduction par rapport à 2020 et 2021 (36,52% et 34,25%) et reste dans les normes actuelles du secteur médico social.

Arrêts de travail en constante diminution depuis 3 ans générant un taux d'absentéisme dans la moyenne du secteur, mais encore assez élevé à 6,16% contre 6,65% en 2021 et 7,82% en 2020 (année du COVID).

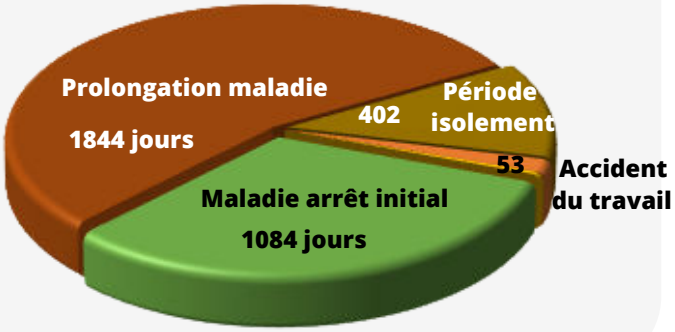

Près de 20% des professionnels ont pu bénéficier d'une formation adaptée à leurs besoins, dont 6 sur des formations diplômantes de longue durée. La formation demeure un levier essentiel et nécessaire au maintien de la qualité de l'accompagnement et à la motivation des professionnels.

Fin décembre 2022, les élections professionnelles ont élu un nouveau Comité Social et Economique (CSE) constitué de :
- **1er Collège Personnels non-cadres : 6 membres titulaires et 6 membres suppléants**
- **2ème Collège Personnels cadres : 1 membre titulaire.**

RAPPORT FINANCIER

Bilan au 31 décembre 2022 .

Une structure particulièrement saine du bilan confortée, une nouvelle fois, cette année par de solides résultats à 899 k€.
Une trésorerie nette à hauteur de 5.465 k€ représentant plus de 5 mois de charges et couvrant 3 fois les dettes fournisseurs, fiscales et sociales de l'Association au 31-12-2022.

Les Fonds propres de l'association, après intégration des résultats de l'exercice, constituent près de 60% de l'actif.
L'endettement bancaire moyen terme est maintenant limité au seul financement des bâtiments du SESSAD ITEP à Trappes (780 k€) et dont le remboursement est totalement intégré dans les budgets ARS.

L'Association dispose, grâce à cette solide structure financière, des moyens suffisants lui permettant de poursuivre son développement, comme cela a été fait avec les dernières réalisations 2022 : la création de l'UMEAS ou l'obtention d'un agrément pour finaliser notre projet Habitat inclusif

Le Compte d'exploitation 2022

Tous nos établissements et services, hors le SAJH du Mérantais, étant sous tutelle de l'ARS, la contribution de cette dernière dans nos ressources demeure prépondérante à 10.985 k€, soit près de 80% du total. Ce chiffre représente même 96% de nos produits si l'on retire l'activité commerciale des ateliers de l'ESAT (1.738 k€). Le Conseil Départemental contribue pour sa part à hauteur de 422 k€ pour le SAJH du Mérantais.
Une subvention de SQY à hauteur de 31 k€ et les cotisations d'adhésions pour 4k€ complètent ces financements.

Au niveau des charges, celles-ci sont pour une très large part (8.116 k€) constituées des salaires et charges sociales du personnel. Les achats et charges externes à hauteur de 2.902 k€ composant l'autre grande masse des dépenses.

Le résultat comptable cumulé de l'exercice 2022 est encore excellent cette année, avec un excédent de 899 k€ contre 710 k€ en 2021. Par contre, il convient de noter que ce résultat n'est dû qu'à des profits très exceptionnels enregistrés sur 3 établissements (ITEP 465 k€, UMEAS 111 k€ et SESSAD Pré d'Orient 68 k€), liés d'une part à des économies faites sur les charges de personnel du fait des difficultés de recrutement et d'autre part sur des contextes très particuliers de restructuration de l'ITEP et de période de démarrage de l'UMEAS. Comme les années précédentes et malgré un contexte économique compliqué, les activités commerciales de l'ESAT participent pour 282 k€ aux résultats consolidés de l'Association. Tous les autres établissements sont au quasi-équilibre sauf l'EMPRO (résultat négatif de 40 k€), après comptabilisation de charges conséquentes en matière d'entretien des bâtiments et de maintenance informatique. La forte augmentation des charges de chauffage pèse aussi sur les résultats.

En conclusion, un très bel exercice 2022 qui consolide encore la solidité financière de l'association.
Il est important de souligner, néanmoins, que celui-ci est marqué par beaucoup de paramètres exceptionnels qui ne se reproduiront probablement pas sur les futurs exercices, et notamment les économies faites sur les postes ouverts, mais non pourvus, économies que nous préfèrerions voir disparaître en sortant de la crise actuelle de recrutement et en ayant des équipes professionnelles au complet afin de nous permettre de maintenir un haut niveau de qualité dans l'accompagnement des personnes accueillies au sein de nos établissements.

Pierre Derrien
Trésorier

RAPPORT FINANCIER (suite)

Principaux produits

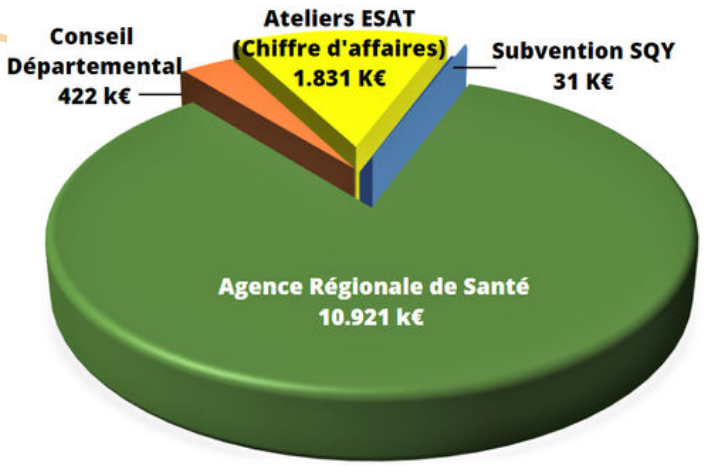

Principales charges

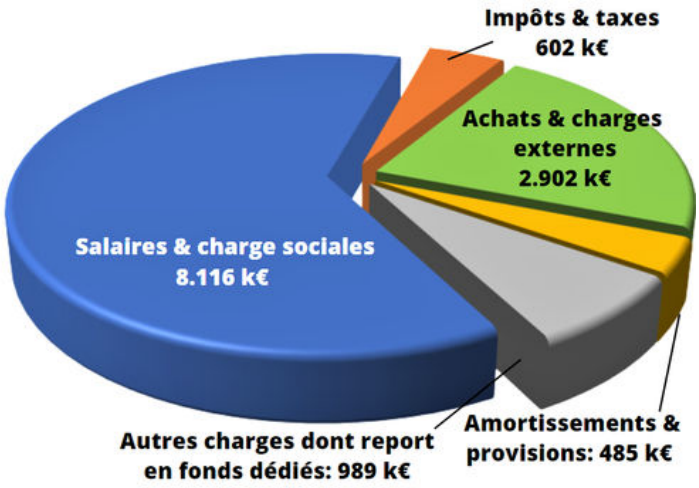

Compte de résultat

Les produits reçus de l'ARS représentent 96% de nos ressources, hors activités commerciales des ateliers de l'ESAT.

Les frais de personnels (salaires et charges sociales) représentent les 2/3 des charges (hors report fonds dédiés).

Bilan simplifié

Une trésorerie nette à hauteur de 5.465 K€ représentant plus de 5 mois de charges et couvrant plus de 3 fois les dettes fournisseurs, fiscales et sociales de l'Association au 31-12-2022.

Les Fonds propres de l'association, après intégration des résultats de l'exercice, constituent plus de 60% du total de bilan.

Bilan simplifié

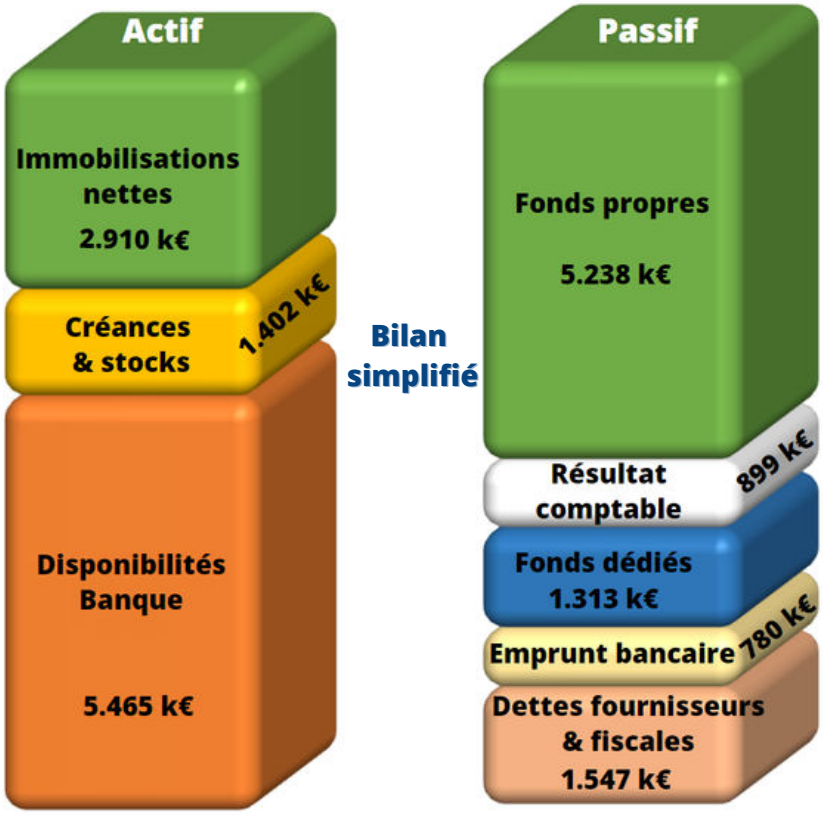

Résultats comptables par établissement

Un résultat comptable consolidé très positif à 899 k€, marqué par les profits très exceptionnels enregistrés sur 3 établissements (ITEP, UMEAS et SESSAD Pré d'Orient), liés d'une part à des économies faites sur les charges de personnel du fait des difficultés de recrutement et d'autre part sur des contextes très particuliers de restructuration de l'ITEP et de période de démarrage de l'UMEAS.
Comme les années précédentes et malgré un contexte économique compliqué, les activités commerciales de l'ESAT dégagent un résultat solide à 282 k€.
Tous les autres établissements sont au quasi équilibre sauf l'EMPRO, résultat négatif de 40 k€, qui doit assumer des charges conséquentes en matière d'entretien des bâtiments et de maintenance informatique. La forte augmentation des charges de chauffage pèse aussi sur les résultats.

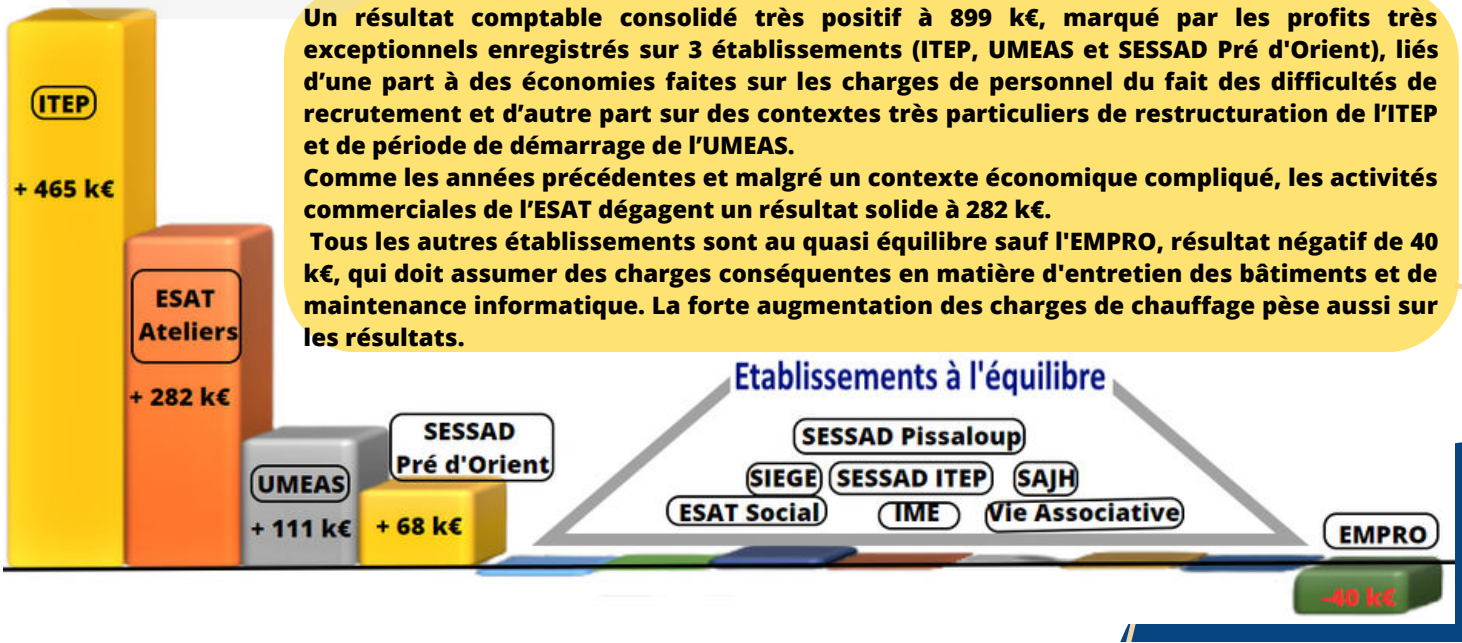

RESULTATS A AFFECTER

Pour les établissements sous gestion contrôlée (ARS et Conseil départemental) les résultats à affecter intègrent les résultats de l'année N-2 (2020) .
Avec ces résultats antérieurs, tous nos établissements ressortent en excédent.
L'affectation de ces résultats , comme proposé en Assemblée générale du 29 juin 2023, reste soumise à décision de nos autorités de tarification.

Association Insertion Éducation Soins	RESULTATS COMPTABLES	RESULTATS ANTERIEURS INTEGRES	EXCEDENTS AFFECTES FIN MESURES EXPL	REPRISE SUR RESERVE COMPENSATION DEFICIT	REPRISE SUR RESERVE COMPENSATION AMORTISSEMENT	RESULTATS NON OPPOSABLES TIERS FINANCEURS	RESULTATS A AFFECTER
GESTION NON CONTROLEE							
VIE ASSOCIATIVE	+ 3 988,50						+ 3 988,50
ATELIERS de La Mare Savin	+ 282 196,62						+ 282 196,62
SOUS - TOTAUX	+ 286 185,12						+ 286 185,12
GESTION CONTROLEE							
FRAIS DE SIEGE SMS	+ 10 343,15					+ 182,00	+ 10 525,15
ITEP "La Boissière"	+ 465 336,57	- 195 605,91			+ 4 645,39	+ 1 065,03	+ 275 441,08
SESSAD "de Pissaloup"	+ 3 245,41	+ 94 140,87				+ 2 692,00	+ 100 078,28
EMPRO "La Plaine du Moulin"	- 40 456,95	+ 107 902,63				+ 2 691,19	+ 70 136,87
ESAT "La Mare Savin"	- 6 785,14	+ 9 910,72					+ 3 125,58
SAJH "Le Mérantais"	- 1 100,51		+ 4 203,00		+ 2 069,66	+ 5 836,00	+ 11 008,15
SESSAD ITEP	+ 838,88	+ 104 866,25				+ 6 900,34	+ 112 605,47
UMEAS	+ 111 186,41						+ 111 186,41
IME LE PRE D'ORIENT	+ 2 111,01	+ 106 889,11				- 473,47	+ 108 526,65
SESSAD PRE D ORIENT	+ 68 452,84					+ 822,08	+ 69 274,92
SOUS - TOTAUX	+ 613 171,67	+ 228 103,67	+ 4 203,00		+ 6 715,05	+ 19 715,17	+ 871 908,56
TOTAUX	+ 899 356,79	+ 228 103,67	+ 4 203,00		+ 6 715,05	+ 19 715,17	+ 1 158 093,68

Association Insertion Éducation Soins

PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

SIGNATURE DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Conclu début 2023 avec l'ARS Île de France et le Département des Yvelines, pour la période 2023-2027, ce contrat est le fruit de longues négociations. Il inscrit nos objectifs de développement et de gestion dans les orientations des organismes de tutelle. Il nous dote des moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il fait l'objet d'un suivi périodique par les outils du dialogue de gestion.

MISE EN OEUVRE DES MODIFICATIONS APPORTEES AU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Conformément au décret du 5 avril 2022, un nouveau règlement de fonctionnement est mis en place, favorisant une plus grande implication et participation des personnes accompagnées et de leurs familles ou leurs représentants légaux.

RECHERCHER ET DEPLOYER DE NOUVELLES ACTIVITES DE SERVICE A L'ESAT DE LA MARE SAVIN

En s'appuyant sur le "Plan de transformation des ESAT", améliorer la fluidité des parcours professionnels des travailleurs adultes handicapés, élargir encore plus l'étendue de leurs droits et développer de nouvelles activités de service à l'ESAT de la Mare Savin..

CONSOLIDER UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Par la mise en oeuvre d'une action d'intermédiation locative . Trois logements situés à Trappes, Guyancourt et La Verriere permettront d'accueillir 9 adultes qui seront accompagnés dans leur vie quotidienne pour acquérir plus d'autonomie et accéder à terme à leur propre logement .

DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET EXTENSION DE CAPACITE DES ETABLISSEMENTS ET DES ACTIONS INCLUSION A L'ECOLE

. Mise en oeuvre opérationnelle de l'Unité Mobile d'Evaluation et d'Accompagnement aux Soins (UMEAS)
. Projet de création de cinq places "autisme" à l'IME du Pré d'Orient à La Celle-Saint-Cloud
. Extension de cinq places au SAJH du Mérantais
Mise en place de deux nouvelles unités d'enseignement externalisées à La Celle- Saint-Cloud au sein du collège Victor-Hugo et à Trappes au Lycée Henri-Matisse.

RENFORCER NOTRE FORCE ASSOCIATIVE

- Présence et actions de communication pour que les familles et les personnes accompagnées se sentent parties prenantes de l'association
- Mobilisation pour assurer la pérennité de l'association et le renouvellement des instances de gouvernance.

ACTIONS DE COMMUNICATION
2022 Objectifs et Résultats

La communication avec les personnes accompagnées, les familles, les tiers sensibilisés à notre combat pour la défense des droits des plus fragiles, les partenaires et les professionnels de nos établissements est une priorité pour notre Association.
Elle doit nous permettre d'accroître la force de mobilisation de tous en partageant une culture et un engagement commun.

Elle doit permettre en outre de :

- **Développer la notoriété de l'association : valoriser son image et ses actions**
- **Attirer des professionnels et des partenaires**
- **Accroître notre socle d'adhérents et de bénévoles afin d'assurer la relève de notre gouvernance associative**
- **Rechercher de nouvelles sources de financement.**

De grandes avancées ont été enregistrées en 2022 avec la réalisation d'un premier rapport d'activité portant sur l'exercice 2021, la parution d'une newsletter trimestrielle, l'animation de notre site internet ainsi que les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn. Dans le même temps, l'organisation de réunions familles ou de journées portes ouvertes dans les établissements nous a permis d'aller encore plus loin dans l'échange avec nos partenaires et familles.

Ces actions de communication nous ont permis d'accroître significativement notre nombre d'adhérents qui est passé de 70 en 2021 à 94 pour cette Assemblée Générale, mais cela ne doit être qu'un début et il nous faut aller encore plus loin et convaincre un plus grand nombre de familles à s'investir à nos côtés. A ce jour, à peine une cinquantaine est adhérente pour plus de 400 enfants, adolescents et adultes accompagnés.

Pour faire vivre l'Association et assurer un futur le plus épanoui possible aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap accueillis chaque jour dans nos établissements, nous avons besoin de tous.

Nombre d'adhérents aux dates des dernières Assemblées Générales

Association Insertion Éducation Soins

www.association-ies.fr

NOS PARTENAIRES

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Yvelines Le Département

MdPh Maison Départementale des Personnes Handicapées des Yvelines

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

Trappes en Yvelines

SAINT QUENTIN EN YVELINES Terre d'innovations

LA CELLE St CLOUD

SOCIETE GENERALE

albingia vous assurer avec talent

XEFI LA PROXIMITE INFORMATIQUE

ILS NOUS FONT CONFIANCE

ARQUUS

cdc habitat Adoma

TechnipFMC

CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES CHV

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

CRÉDIT AGRICOLE

FENWICK

mgen

AIRBUS DEFENCE & SPACE

EMITECH GROUPE

Rte

HIPPOPOTAMUS 1968

KING & MCGAW

Cerema

une pièce en plus

SAFRAN

Ville de Plaisir

Maurepas

GUYANCOURT

ELANCOURT

Centre Hospitalier de PLAISIR

Région ÎledeFrance

Association Insertion Éducation Soins

www.association-ies.fr

Association
Insertion
Éducation
Soins

ANNEXES FINANCIERS

BILAN –COMPTE DE RESULTAT

2022

3, place de la mairie
BP 60137
78196 Trappes Cedex

www.association-ies.fr

BILAN 2022 - ACTIF

ACTIF	EXERCICE 2022 BRUT	(à déduire)	NET	EXERCICE 2021 NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	31 383	31 383		202
Frais de recherche et de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres	119 754	30 521	89 234	89 371
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	54 192	7 066	47 126	49 531
Constructions	2 027 026	626 656	1 400 370	1 383 294
Installations techniques, matériel et outillage industri	1 022 519	877 378	145 141	122 306
Autres	5 264 319	4 061 693	1 202 625	1 300 156
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à êtres cédés.				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	25 640		25 640	24 724
TOTAL I	**8 544 832**	**5 634 697**	**2 910 135**	**2 969 583**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	78 618		78 618	47 826
Avances et acomptes versés sur commandes	24 112		24 112	68 711
Créances :				
Créances usagers et comptes rattachés	997 949	20 088	977 861	1 147 694
Créances reçus par legs ou donations destinés à êtres cédés.				
Autres	288 257		288 257	588 997
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 061 611		9 061 611	6 926 376
Charges constatées d'avance (3)	33 388		33 388	64 374
TOTAL II	**10 483 935**	**20 088**	**10 463 848**	**8 843 978**
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**19 028 767**	**5 654 784**	**13 373 983**	**11 813 561**

(1) Droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part.

BILAN 2022 - PASSIF

PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	579 058	579 058
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (à détailler)		
Réserves :		
Réserves affectées à l'investissement	294 565	294 565
Excédents affectés à la compensation d'amortissement	200 695	208 201
Réserve de compensation	589 687	589 687
Réserves de trésorerie	473 448	473 448
Autres	2 250 131	1 980 754
Report à nouveau (a)	322 255	-107 347
Résultat comptable de l'exercice (b)	899 357	710 735
Situation nette (sous total)	5 609 196	4 729 101
Fonds propres consomptibles	528 769	464 258
Subventions d'investissement (renouvelables)	252 756	203 532
Provisions règlementées		
Provision pour couverture besoin fonds de roulement		
Provision pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	276 014	260 726
TOTAL I	6 137 965	5 193 359
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	1 312 708	941 970
Sur autres ressources		
TOTAL III	1 312 708	941 970
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 376 243	4 022 851
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	77 311	89 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	320 164	411 919
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 146 772	1 067 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	642	85 646
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 177	741
TOTAL IV	5 923 309	5 678 232
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 373 982	11 813 561
(1) Dont à plus d'un an	779 927	862 750
Dont à moins d'un an	5 143 382	4 815 482
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 596 317	3 160 101

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'une perte

(c) Dettes sur achats ou prestations de services

(d) A l'exception, pour application de (1) des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 765,00	4 296,00
Ventes de prestations de service	1 737 959,72	1 821 860,63
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 903 728,65	9 117 269,65
Subventions	1 534 694,94	1 449 409,34
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 903 728,65	9 117 269,65
Subventions	1 534 694,94	1 449 409,34
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	361 857,39	88 465,25
Utilisations des fonds dédiés	255 007,18	314 766,76
Autres produits	98 362,91	103 785,54
Total I	**13 896 375,79**	**12 899 853,17**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	2 901 959,59	3 046 836,64
Impôts, taxes et versements assimilés	602 823,13	575 966,62
Salaires et traitements	5 807 606,00	5 667 632,62
Charges sociales	2 308 386,17	2 076 625,75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	475 101,00	450 409,26
Dotations aux provisions	10 085,85	8 654,44
Reports en fonds dédiés	606 482,37	268 573,84
Autres charges	382 676,03	13 029,76
Total II	**13 095 120,14**	**12 107 728,93**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**801 255,65**	**792 124,24**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	9 551,35	2 623,18
Total III	**9 551,35**	**2 623,18**
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	18 201,88	30 012,01
Total IV	**18 201,88**	**30 012,01**
RESULTAT FINANCIER	**-8 650,53**	**-27 388,83**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	103 425,65	198 724,76
Sur opérations en capital	39 612,62	23 790,48
Total V	**143 038,27**	**222 515,24**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	13 650,00	275 244,39
Sur opérations en capital	7 348,89	1 271,54
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 287,71	0,00
Total VI	**36 286,60**	**276 515,93**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**106 751,67**	**-54 000,69**
Total des produits (I + III + V)	**14 048 965,41**	**13 124 991,59**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**13 149 608,62**	**12 414 256,87**
EXCEDENT	**899 356,79**	**710 734,72**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens et services	14 520,00	13 225,00
Personnel bénévole	14 730,00	11 466,00
TOTAL	29 250,00	24 691,00